

École nationale supérieure Louis-Lumière

Chargé-e de scolarité

Description de l'employeur

L'École nationale supérieure Louis-Lumière, créée en 1926, est une grande école publique dédiée aux métiers du cinéma, du son et de la photographie. Elle propose une formation initiale technique et artistique dans le cadre de trois masters : cinéma, photographie et son.

Placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, l'École est un établissement public qui recrute à Bac+2 par voie de concours. L'ENS Louis-Lumière participe à des projets de recherche appliquée et dispense des stages en formation professionnelle continue.

Créée sous l'impulsion de personnalités comme Louis Lumière ou Léon Gaumont, pionnière des écoles de Cinéma et de photographie, l'École a emménagé à la Cité du Cinéma en 2012. En 2013, elle a ouvert une classe « égalité des chances » en soutien à la préparation de son concours. Elle a rejoint en 2026 la coordination territoriale Paris Est Partenaires.

L'École en chiffres

150 étudiants en formation initiale

60 personnels administratifs et d'enseignement 100 intervenants professionnels.

Description du poste

Placé-e sous l'autorité du directeur des études de l'École, il-elle sera en charge de la gestion de la scolarité (formation initiale).

Activités principales

Gestion administrative et pédagogique étudiant·e·s et enseignant·e·s

- Suivi des inscriptions pédagogiques et administratives, de l'assiduité et de l'organisation des contrôles de connaissances
- Gestion des emplois du temps dans le logiciel de scolarité et suivi des modifications en lien avec les équipes pédagogiques
- Organisation logistique des enseignements : réservation et mise à disposition des salles, locaux techniques et équipements
- Préparation et participation aux réunions pédagogiques et rédaction de compte rendu
- Préparation des grilles de notes semestrielles d'après les notes et appréciations envoyées par les enseignant·e·s
- Préparation des ordres de mission pour les étudiant·e·s et les enseignant·e·s
- Suivi des partenariats pédagogiques
- Suivi de l'évaluation des enseignements par les étudiant·e·s
- Participation aux événements organisés par l'École (journée portes ouvertes)
- Collecte et transmission des informations pour différentes enquêtes ou rapports

Gestion administrative des contrats des vacataires et des conférenciers

- Information préalable des intervenant·e·s, rédaction et suivi des contrats
- Suivi des interventions et préparation des états nécessaires à la mise en paiement par le service RH

Gestion administrative des services des enseignant·e·s

- Suivi des services d'enseignement et des heures complémentaires des enseignant·e·s
- Préparation des états récapitulatifs et transmission des éléments nécessaires à la mise en paiement des heures complémentaires au service RH

Gestion administrative et financière des budgets

- Gestion et suivi de l'exécution des avances et des remboursements des frais engagés par les étudiant·e·s et les enseignant·e·s dans le cadre du cursus
- Gestion et suivi de l'exécution des prestations de service ou de locations d'équipements liées à la pédagogie

Profil recherché

Compétences

- Autonomie
- Qualités relationnelles
- Rigueur
- Disponibilité et réactivité
- Travail en équipe
- Qualités rédactionnelles

Niveau de formation et expérience

Licence

Une expérience de 2 ans dans la gestion de suivi de scolarité est exigée

Nature de l'emploi

Poste vacant

Poste de catégorie A

Poste ouvert aux agents contractuels

Quotité de travail : 100%

Contrat à durée déterminée d'1 an renouvelable

Prise de fonction

4 mai 2026

Rémunération

Selon le profil et l'expérience

Conditions de travail

37h30 hebdomadaire

35 jours de congés annuels

15 jours de RTT

Le télétravail est envisageable

Lieu d'exercice

ENS Louis-Lumière

La Cité du Cinéma

20 rue Ampère

93200 SAINT-DENIS

Comment candidater

Envoyer un CV et une lettre de motivation aux adresses suivantes : g.koteit@ens-louis-lumiere.fr (directeur des études) et n.nicolas-kaufman@ens-louis-lumiere.fr (adjointe au directeur des études) au plus tard le **3 avril 2026 à 16h00**.